



Procès-verbal
Réunion du Conseil d'établissement
ÉCOLE SAINT-PIE-X DE MAGOG

Troisième rencontre ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-Pie-X de Magog, tenue le 26 janvier 2016 à 18 h 30.

Étaient présents :

Madame Vicky Perron	Parent
Madame Sandra Desagné	Parent
Monsieur Pascal Robert	Parent
Monsieur René Nadeau-Dostie	Parent
Monsieur Sébastien Bélair	Parent
Madame Sophia Bégin	Responsable service de garde
Madame Chantale Beaumont	Enseignante
Madame Christine Morin	Enseignante
Madame Nathalie Cadorette	Employée de soutien
Monsieur Stéphane Gévry	Directeur

Absents : Monsieur Réjean Lacroix, commissaire et Monsieur Louis Provencher, enseignant.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Il y a quorum.

2. Nomination d'un-e secrétaire

Chantale Beaumont agira à titre de secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour 26 janvier 2016.

CE 15/16-018

Suite à la correction au point 4 : nom au lieu de non et au point 10,4 : ajouter «de» devant garde (service de garde), Sophia Bégin propose l'adoption de l'ordre du jour du 26 janvier 2016.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 décembre 2015

CE 15/16-019

Suite à la lecture, Sophia Bégin propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité



Procès-verbal
Réunion du Conseil d'établissement
ÉCOLE SAINT-PIE-X DE MAGOG

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2015

10.1 Adoption du budget 2016-2016

Stéphane explique la possibilité d'utiliser le portail Édugroupe pour y déposer les bulletins et autres documents et ainsi réduire les frais postaux.

6. Période de questions du public

Aucun public.

7. Organisation scolaire à l'école Saint-Pie-X avec la direction générale de notre commission scolaire

Madame Édith Pelletier remet le document « Bassin et unité de peuplement » aux membres du C.É. Ce document fait référence au recensement canadien de 2011 pour notre quartier.

Elle propose la mise sur pied d'un comité qui aurait comme mandat d'informer les parents, les enseignants et les membres du conseil d'établissement concernant le suivi de l'organisation scolaire, en tenant compte des inscriptions pour l'année 2016-2017. Elle aimerait que le président du C.É., des membres du personnel, ainsi que des parents, siègent sur comité.

Ce comité aurait également comme tâche d'aborder les aménagements nécessaires dans le projet de construction d'un nouveau gymnase et voir à ce que les éléments nécessaires soient mis en place afin de déposer le projet à Québec à la fin de l'année scolaire. Cela impliquerait que les membres de ce comité se réunissent au moins une fois par mois.

Madame Pelletier remet également un document portant sur les règles budgétaires en lien avec les infrastructures sportives et récréatives dans les écoles. Elle croit que si nous arrivons à respecter ces règles, nous pourrions espérer une réponse positive de la part du gouvernement du Québec.

Mise en place du comité : Stéphane Gévry, Sébastien Bélair. Stéphane vérifiera l'intérêt à en faire partie auprès de Louis Provencher, Patrice Lambert et autres membres du personnel qui siègent au comité organisation scolaire – aménagement. Il propose également de communiquer avec Daniel Couture, Dany Maltais et Éric Billette qui ont démontré de l'intérêt pour le projet.

Stéphane présente au C.É. les propositions du comité organisation scolaire – aménagement, suite à leur rencontre du 6 janvier 2016.

8. Mot du commissaire, Monsieur Lacroix

Monsieur Lacroix est absent.



Procès-verbal
Réunion du Conseil d'établissement
ÉCOLE SAINT-PIE-X DE MAGOG

9. Grille-matières 2016-2017 (approbation)

La grille matières 2016-2017 qui est présentée est la même que l'an dernier.

CE 15/16-020

Vicky Perron propose l'adoption de la grille-matières 2016-2017, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

10. Règles de régie interne du service de garde 2016-2017 (approbation)

Les règles de régie interne sont similaires pour toutes les écoles la commission scolaire. Ce document sera acheminé aux parents par courriel.

11. Sorties éducatives (approbation)

Sortie à la Fête des neiges de Magog, le vendredi 19 février (journée de reprise selon l'horaire du mercredi); Certains groupes iront en avant-midi et d'autres en après-midi, de façon à ce que les groupes puissent également avoir leur cours d'éducation physique à l'école.

Le coût du transport (environ 635 \$) sera assumé par le surplus au fonds 5.

CÉ 15/16-021

Il est proposé par René Nadeau-Dostie d'approuver la sortie à la Fête des neiges présentée au C.É., ainsi que le paiement des coûts de transport par le fonds 5.

Approuvé à l'unanimité

12. Levées de fonds (approbation)

Sandra Desgagné propose une levée de fonds de vente de fromages pour Pâques. Nous opterons pour le coffret délice à 21 \$ qui sera revendu 30 \$, pour un profit allant au fonds individuel de 9 \$ par boîte.

Les fromages seront livrés le mardi 22 mars.

Les feuilles de commandes seront remises aux élèves le 2 février et ceux-ci auront jusqu'au 24 février pour passer leurs commandes

CÉ 15/16-022

La levée de fonds vente de fromages est approuvée tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité

13. Informations des représentants des enseignants

Rien à signaler.

14. Informations de la représentante du service de garde

Rien à signaler.

15. Informations de la représentante des employés de soutien

Rien à signaler.



Procès-verbal
Réunion du Conseil d'établissement
ÉCOLE SAINT-PIE-X DE MAGOG

16. Informations des représentants de l'O.P.P.

Les membres de l'O.P.P aimeraient organiser un bazar en fin d'année ou au printemps. Ils lancent l'idée de conserver et vendre les livres dont les enseignants aimeraient se départir.

17. Informations des représentants au comité de parents

Pascal Robert rapporte que lors de la réunion du début de janvier, il a été question du projet de loi 86 qui prévoit l'abolition des commissaires. Des consultations sont présentement en cours et le projet de loi est à l'étude. Un nouveau conseil scolaire remplacerait le conseil des commissaires actuel.

18. Informations de la direction

Rien à signaler.

19. Correspondance

Semaine de la persévérance scolaire du 15 au 19 février.

20. Affaires nouvelles

20.1 Dictée PGL

Les membres demandent : 1) combien d'argent a été amassé l'an dernier? 2) où va l'argent amassé? Dans le fonds individuel de l'élève ou à l'école?

22.2 Chaîne humaine

Il y aura une chaîne humaine autour de CPE La Pleine Lune le lundi 1^{er} février de 7 h 50 à 8 h 05.

21. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 23 février à 18 h 30

22. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 45.

Sébastien Bélair, président

Stéphane Gévry, directeur